

Pétition en direction des parlementaires, du Président de la République et du gouvernement français

LA FRANCE DOIT RATIFIER LE TRAITÉ D'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES ADOPTÉ A L'ONU LE 7 JUILLET 2017 !

Oui à la ratification du Traité d'interdiction des armes nucléaires conformément aux engagements internationaux de la France

- **NON** au projet visant le quasi doublement des dépenses consacrées aux armes nucléaires en France d'ici 2020 (de 3,5 à 6 milliards d'Euros par an d'ici 2020)
- **NON** au projet visant à porter le budget annuel de défense de la France de 31 à 42 milliards d'Euros d'ici 2020 (hors pensions)
- **OUI** à l'affectation de ces milliards d'Euros économisés à la satisfaction des besoins sociaux
- **OUI** à une réorientation du budget de la défense dans le cadre d'une politique en faveur de la construction de la paix s'inspirant de la Charte des Nations Unies et des huit domaines d'actions de la culture de la paix définis par l'Unesco et les Nations Unies

Nom	Prénom	Ville	Signature
Mail			
Nom	Prénom	Ville	Signature
Mail			
Nom	Prénom	Ville	Signature
Mail			

Nom	Prénom	Ville	Signature
Mail			
Nom	Prénom	Ville	Signature
Mail			
Nom	Prénom	Ville	Signature
Mail			
Nom	Prénom	Ville	Signature
Mail			
Nom	Prénom	Ville	Signature
Mail			

Pétition initiée par le Collectif national « Marchons pour la Paix »

A retourner à : Le Mouvement de la Paix, 9 rue Dulcie September - 93 400 Saint-Ouen ou par mail à : national@mvtpaix.org